

Les Trois Sons

L'observance centrale de Roch Hachana est la sonnerie du Chofar. Elle se compose de trois sons distincts : une Tekia : une longue sonnerie - un Chevarim : trois sons courts et brisés - une Teroua : une série de sons rapides et saccadés. Ces deux sons « brisés » sont collectivement désignés dans la Torah sous le terme de « Teroua ». Chaque son de Teroua doit être précédé d'une Tekia et suivi d'une autre Tekia. De nombreuses explications ont été avancées pour cette séquence.

Une explication symbolique avance que la Tekia est un son de joie. Alors que nous nous tenons en jugement devant D.ieu, nous avons confiance en Sa compassion, convaincus qu'Il écoutera certainement nos prières. Il existe une immense joie dans la certitude que notre cause sera entendue favorablement.

Les sons brisés de la Teroua expriment notre cœur brisé ainsi que notre repentir pour tous les actes

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

negatifs commis au cours de l'année écoulée pour lesquels nous demandons pardon. Cela est suivi d'une autre Tekia, signifiant que nous sommes conscients du fait que D.ieu nous pardonnera et nous accordera une bonne et douce année.

Des questions talmudiques énigmatiques

Cette présentation préliminaire des sons de Tekia et de Teroua permet d'éclairer une série d'interrogations énigmatiques, dans le Talmud, concernant le Chofar :

Le Talmud pose la question suivante : « Pourquoi sonne-t-on la Tekia (la longue sonnerie) du Chofar ? » À cela, il répond : « Pourquoi ? Parce que c'est écrit dans la Torah ! » Le Talmud poursuit avec une seconde question : « Pourquoi sonne-t-on la Teroua (le son brisé) ? » Encore une fois, la réponse incrédule du Talmud est : « Pourquoi ? Parce que c'est écrit dans la Torah ! »

Enfin, le Talmud aborde une troi-

sième question plus explicite : « Pourquoi sonne-t-on la Tekia et la Teroua lorsque nous sommes assis, puis à nouveau lorsque nous nous levons ? » Cela fait référence aux deux séries de sonneries du Chofar. Avant la prière de Moussaf, il est permis de rester assis pendant les sonneries du Chofar qui sont alors qualifiées de « sons assis du Chofar ». Ensuite, lors du service de Moussaf, nous répétons la séquence de sonneries du Chofar, moment où il est requis de se lever. Ces sonneries sont appelées les « sons debout du Chofar ». En conséquence, le Talmud interroge sur l'impératif de répéter toutes les sonneries.

La réponse :

« Pour confondre le Satan »

Satan est un ange créé par D.ieu représentant les obstacles et les défis auxquels nous devons faire face. Lorsque Satan voit à quel point nous sommes consciencieux - constatant que nous ne nous contentons pas

Suite en page 2

EDITO

UNE ANNÉE DE BÉNÉDICTIONS !

L'année s'achève et elle emporte avec elle tous les aspects négatifs qu'elle a pu contenir. Une nouvelle année commence, porteuse de toutes les bénédictions. C'est avec ces sentiments, objet d'un vœu traditionnel de la période, que nous traversons ces instants essentiels de l'année juive. Roch Hachana est là, ouvrant l'année 5785, et cela change tout.

De fait, le monde paraît bien incertain et son tumulte peut parvenir à attirer toute l'attention. C'est alors qu'à Roch Hachana s'élève le son du Chofar. Ce son-là, chacun le connaît. Il pénètre le cœur, et personne ne reste insensible à ce qui retentit comme un appel. Maïmonide le décrit en citant un verset : « Le Chofar sonne dans la ville et le peuple ne tremblerait pas ? » C'est dire que ce son si simple, si éloigné des grandes harmonies, détient une puissance particulière. Il est capable de faire cesser le grand bruit et la fureur du monde pour laisser se remettre en place le lien avec notre Créateur.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Emportés par le torrent des jours, nous avons pu oublier l'essentiel.

Le jour de Roch Hachana, jour anniversaire de la création de l'homme, c'est justement tout cela qui réapparaît. Car, en ce jour, D.ieu renouvelle l'acte de création et c'est le monde tout entier qui se présente devant Lui et lui demande d'être le Roi de l'univers, afin qu'Il le maintienne à l'existence. La sonnerie du Chofar tout à la fois exprime cette demande et concrétise sa réalisation.

On l'a dit, un son si élémentaire, et si poignant, qui bouleverse l'existant et nous entraîne dans un attachement infini avec D.ieu. Car il est comme le cri d'un enfant vers son Père, dont il sait qu'il est toujours proche, éternellement prêt à répondre. Sans doute suffit-il de l'appeler avec sincérité... Le Talmud en souligne toute l'importance : « La Mitsva du jour », dit-il, « c'est le Chofar. » Pour toutes ces raisons, Roch Hachana est un jour à vivre pleinement, dans lequel il faut totalement s'immerger. Nous nous y préparons depuis le début du mois d'Elloul, et ces jours nous conduisent à sa célébration.

Soyons sûrs que, pénétrés de la confiance en D.ieu qui caractérise toute l'histoire juive, nous entrons à présent dans une année lumineuse. Puisseons-nous y accueillir très bientôt le Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

MERCREDI 2 OCT. DANS LA JOURNÉE : ne pas oublier de préparer EROUV TAVCHILINE

DIMANCHE 6 OCT. : JEÛNE DE GUEDALYA : Début : 6h 25 - Fin : 19h 57

PROVINCE	Ile-de-France		Allumage du 2 ^e SOIR DE ROCH HACHANA		Ile-de-France		CHABBAT HAAZINOU		* Passé cet horaire, allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante. ** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante. *** N'allumez pas après l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.
	Horaires	2 oct. / 3 oct. / 4 oct.***	2 oct. / 3 oct. / 4 oct.***	2 oct. / 3 oct. / 4 oct.***	2 oct. / 3 oct. / 4 oct.***	2 oct. / 3 oct. / 4 oct.***	2 oct. / 3 oct. / 4 oct.***		
Bordeaux	19.22 / 20.19 / 19.18	APRÈS AVANT	Lille	19.04 / 20.06 / 19.00	APRÈS AVANT	Montpellier	19.05 / 20.01 / 19.01	Nice	18.51 / 19.48 / 18.47
Deauville	19.17 / 20.18 / 19.13		Lyon	19.00 / 19.58 / 18.56		Nancy	18.53 / 19.53 / 18.49	Rouen	19.13 / 20.14 / 19.09
Grenoble	18.57 / 19.54 / 18.53		Marseille	18.59 / 19.55 / 18.55		Nantes	19.25 / 20.24 / 19.21	Strasbourg	18.47 / 19.47 / 18.43
								Toulouse	19.14 / 20.11 / 19.11

A partir du dimanche 29 sept. 2024 | Pose des Téléphones : 6h 46 | Heure limite du Chema : 10h 44

2024 / N° 1
(58^{ème} année)

ROCH HACHANA

JEU. 3 - VEND. 4 OCT.
1 - 2 TICHRI 5785

CHABBAT HAAZINOU
CHABBAT CHOUVA

SAM. 5 OCT. 2024
3 TICHRI 5785



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

d'une sonnerie unique et peut-être superficielle du Chofar, mais que nous la répétons - cela démontre notre capacité à pouvoir surmonter tout obstacle.

Pendant, ce passage talmudique nécessite une clarification car il semble interroger la raison pour laquelle nous sonnons la Tekia et la Teroua. Les Sages du Talmud ne savaient-ils pas qu'il s'agit là d'une Mitsva de la Torah ? Et si leur question portait sur les raisons ayant conduit la Torah à nous ordonner de produire ces sons, aucune réponse n'est donnée dans ce passage. Il est simplement affirmé que c'est ainsi écrit dans la Torah, un fait que nous connaissons dès l'origine !

Nous pouvons obtenir des éclaircissements sur les questions soulevées par le Talmud grâce à l'introduction précédente : en effet, tandis que la Tekia représente une expression de joie et de confiance, la Teroua exprime quant à elle un cœur brisé et un profond repentir pour les fautes passées. Nous pouvons dès lors saisir les fondements des questions formulées par le Talmud.

Comment pouvons-nous être si confiants et heureux ?

La première interrogation consiste à comprendre pourquoi sonne-t-on la Tekia ? Comme mentionné précédemment, la Tekia est une longue sonnerie triomphante signifiant que nous célébrons notre victoire. Incroyable ! Nous venons à peine de commencer le service de Roch Hachana et déjà notre confiance quant à l'issue positive semble inébranlable !

Ainsi, la question du Talmud quant à la raison de sonner la Tekia pourrait, en fait, être une question de savoir comment pouvons-nous ressentir une telle assurance au moment où nos vies sont en train d'être jugées et que notre destin est en jeu ?

De plus, en réfléchissant à l'état du monde qui traverse maintes épreuves, on peut se demander comment pouvons-nous être si heureux face aux souffrances omniprésentes ? Comment un Juif peut-il exprimer un sentiment de joie compte tenu de la douleur et de l'angoisse qui existent dans notre vie et dans celle de tant d'autres personnes à travers le monde ?

À tout autre moment durant l'année, on peut et doit compartimenter ses émotions. Il y a un temps pour se réjouir et un temps pour compatir envers ceux qui souffrent. Cependant, à Roch Hachana, l'anniversaire de la création de l'humanité, les préoccupations du monde entier occupent une place importante dans nos esprits. Comment pouvons-nous, en toute conscience, être joyeux ?

La réalité de la Torah

À cela, le Talmud répond : « C'est écrit dans la Torah ! » La Torah n'est pas seulement un recueil de lois et de directives pour nous. Elle est la sagesse divine. Elle représente la réalité ultime et véritable dont découlent toutes les autres réalités. La Torah est le plan de création du monde. Si quelque chose ne figure pas dans le plan, cela ne peut pas être considéré comme réel. Inversement, si cela figure dans la Torah, alors c'est réel, vrai, et parfaitement atteignable !

Si donc la Torah proclame, sans équivoque, que nous pouvons sonner la sonnerie triomphante, confiante et joyeuse de la Tekia à Roch Hachana, c'est vrai, indépendamment de nos perceptions personnelles contraires.

Rappel de la promesse de D.ieu

Le son triomphant du Chofar nous rappelle également la promesse de Dieu de faire venir le Machia'h et d'instaurer une ère de paix et de bonté véritables. C'est la réalité parce que c'est celle établie par la Torah, indépendamment de nos propres perceptions de la réalité. La Torah déclare que, lorsque nous entrons dans le Jour du Jugement, nous devons venir avec confiance et joie, car, au bout du compte la victoire sera nôtre.

Le son du Chofar est à la fois un rappel du son du Chofar qui a précédé le don de la Torah au Mont Sinaï et du son du Chofar qui annoncera l'arrivée du Machia'h et la rédemption finale.

Comment réconcilier la joie avec un cœur brisé ?

Le Talmud demande pour quelle raison nous faisons résonner la Teroua, ce son bri-

sé qui exprime un cœur affligé. Les Sages comparent ce son aux gémissements et aux pleurs d'une personne en proie à la détresse. Pourquoi alors produisons-nous cette Teroua, qui semble contredire la joie exprimée par le premier son de la Tekia ? Comment pouvons-nous combiner ces deux émotions opposées ? Et comment pouvons-nous nous permettre de nous attarder sur le négatif sans risquer de sombrer dans des sentiments destructeurs comme la dépression ?

La synthèse de la Torah

Encore une fois, le Talmud répond : « C'est écrit dans la Torah ! » La Torah est comparée à l'eau et au feu, car elle contient ces deux extrêmes. D'une part, la Torah est rafraîchissante et vivifiante comme l'eau ; d'autre part, elle peut être exigeante et brûler notre négativité intérieure, comme le feu.

Sans la Torah, la joie pourrait parfois basculer dans la frivolité, ce qui pourrait nous éloigner des considérations essentielles de la vie. Inversement, une personne au cœur brisé peut sombrer dans la dépression, avec des conséquences dévastatrices. Par contre, lorsqu'un équilibre harmonieux règne entre notre joie et notre tristesse, grâce à la Torah, ces émotions deviennent productives et coexistent paisiblement. La joie ne nous détourne pas de la réalité et la douleur ne nous prive pas de notre enthousiasme et de notre capacité à être joyeux.

Ainsi, le son de la Teroua est toujours suivi par une autre Tekia, symbolisant l'impossibilité à rester dans un état de tristesse perpétuelle. L'introspection et l'auto-évaluation sérieuse sont nécessaires, mais temporaires. Elles doivent être encadrées par des moments de joie et de confiance, comme l'illustrent les deux Tekiot qui entourent la Teroua.

Un cycle de confiance et de joie

Un Juif doit commencer son expérience spirituelle par la confiance et la joie, et la conclure de la même manière. Que nous soyons tous inscrits et scellés pour une année pleine de bonté, de douceur et de joie.

• DIMANCHE 29 SEPTEMBRE – 26 ELLOUL

• LUNDI 30 SEPTEMBRE – 27 ELLOUL

Mitsva positive n° 70: Il s'agit du commandement d'offrir un certain sacrifice en cas de doute au sujet d'une de ces fautes graves pour laquelle on encourt la peine de retranchement si on la commet volontairement et un sacrifice expiatoire fixe, quand elle est involontaire. Ce sacrifice est appelé offrande à caractère suspensif.

• MARDI 1^{er} OCTOBRE – 28 ELLOUL

Mitsva positive n° 71: C'est le commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout homme ayant commis des fautes déterminées doit apporter une offrande délictive et il lui sera pardonné. C'est ce qu'on appelle une offrande délictive inconditionnelle.

• MERCREDI 2 OCTOBRE – 29 ELLOUL

Mitsva positive n° 72: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un sacrifice gradué (selon l'état de fortune du coupable) pour certaines fautes déterminées.

• JEUDI 3 OCTOBRE – 1^{er} TICHRI

Mitsva positive n° 68: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint concernant l'offrande du Grand Sanhedrin, lorsque, par erreur, il a pris une décision contraire à la tradition.

Mitsva positive n° 75: Il s'agit du commandement qui nous a été

ordonné que toute femme atteinte de flux sanguin (hors ou au-delà de son isolement ordinaire), une fois qu'il a cessé, doit apporter un sacrifice comme suit: ...deux tourterelles ou deux jeunes colombes. Elle n'obtient le pardon définitif qu'après ce sacrifice.

Mitsva positive n° 76: Il s'agit du commandement selon lequel chaque femme qui a enfanté apportera une offrande: un agneau d'une année comme holocauste et une jeune colombe ou une tourterelle comme expiatoire.

• VENDREDI 4 OCTOBRE – 2 TICHRI

Mitsva positive n° 74: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné selon lequel tout homme guéri de son flux séminal apportera un sacrifice.

Mitsva positive n° 77: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné qu'un lépreux guéri de sa lèpre doit apporter un sacrifice.

• SAMEDI 5 OCTOBRE – 3 TICHRI

Mitsva négative n° 106: C'est l'interdiction qui nous est faite de remplacer une bête consacrée par une autre. C'est ce qu'on appelle « Temoura ».

Mitsva positive n° 87: Il s'agit de l'obligation selon laquelle l'animal désigné pour remplacer un autre (destiné à être sacrifié) sera considéré comme sanctifié.



et du
RAMBAM

Une étude quotidienne
instaurée par le Rabbi
pour l'unité du peuple juif

RÉVEILLEZ-VOUS !

Jusqu'en 1935, la famille de Meïr habitait en Galicie (Pologne). Le père, Rabbi Yaakov était le Rabbin de la ville.

Un jour, un visiteur distingué arriva : c'était un envoyé de l'organisation Collel Rabbi Meïr Baal Haness. Il venait de Terre Sainte et racontait avec enthousiasme comment on ressentait la sainteté de cette terre à chaque instant, comment les Juifs étudiaient la Torah avec flamme, comment chaque centimètre de cette terre inspirait la dévotion pour le Créateur... Pour Rabbi Yaakov, ce fut le déclic, il monterait avec sa famille en Terre Sainte ! Cela prit presque six mois pour obtenir les papiers nécessaires mais finalement les parents et leurs six enfants arrivèrent dans le pays de leurs rêves.

Meïr devait fêter sa Bar Mitsva après les fêtes de Tichri, en 1939. Mais quelques mois auparavant, son père fut envoyé aux Etats-Unis récolter des fonds pour la construction d'une synagogue et d'une Yechiva sur un terrain qui lui avait été accordé. Sachant que son père ne pourrait pas assister à sa fête, Meïr décida qu'il célébrerait sa majorité religieuse auprès de son grand-père, Rabbi Sinaï Halberstam qui était le Rabbin de la ville de Novi-Žmigród en Pologne. Ses parents acceptèrent.

Il se mit en route, le voyage fut long et semé d'embûches ; il arriva finalement chez ses grands-parents qui furent surpris mais très heureux de le revoir. Les préparatifs de la fête continuèrent. C'est alors qu'éclata la Seconde Guerre mondiale.

Toute la famille dut s'enfuir devant l'avance fulgurante des nazis qui envahirent et occupèrent la Pologne en à peine quinze jours. Avec d'autres Juifs, ils arrivèrent à Lvov, en Union Soviétique. Le gouvernement de Staline obligea alors ces réfugiés à prendre la nationalité russe ou... à retourner dans leur pays d'origine qui venait d'être conquis par les nazis !

C'était un dilemme terrible. Accepter la nationalité russe, cela signifiait être enfermé dans « le paradis soviétique », derrière le Rideau de Fer et ne plus jamais pouvoir en sortir. Mais retourner en Pologne occupée était absolument hors de question. Le grand-père de Meïr choisit un compromis et déclara qu'il voulait revenir dans son pays natal... plus tard. Si vraiment les Russes menaçaient de le ramener de force, il regretterait son attitude et s'excuserait en acceptant alors la nationalité russe.

Quelques mois se passèrent sans problème majeur jusqu'à ce que les autorités déclarent que, quiconque refusait leur proposition « généreuse » devait être considéré comme un traître et être déporté en Sibérie. Les réfugiés furent rassemblés à la gare et envoyés dans des conditions inhumaines vers l'est, vers les déserts glacés de Sibérie, dans le camp de Louba.

On était au mois d'Elloul 1940. A l'arrivée dans le camp, ils étaient 380 réfugiés polonais, épuisés par ce voyage. (Quand ils furent libérés deux ans plus tard, seuls 150 avaient survécu : tous les

autres étaient morts de faim, de froid, de maladies et d'accidents du travail : le grand-père de Meïr fut lui aussi une des premières victimes de ce camp de « redressement »).

Il était interdit de se rassembler dans le camp. Les quelques Juifs présents tentèrent pourtant de s'organiser pour prier ensemble, surtout le soir de Roch Hachana. Quand le commandant comprit leur projet, il entra dans une colère noire et décréta que tous les participants à ces réunions seraient privés de leur ration de pain. Indignés, les autres prisonniers déclarèrent que, par solidarité, eux aussi se priveraient de pain dans ces conditions. Embarrassé, le commandant ne pouvait pas punir tous ces hommes. Finalement quelqu'un lui apprit que, le lendemain, ce serait la fête de Roch Hachana et il déclara donc qu'il renonçait à la punition - à la condition que les détenus ne se rassemblent pas une seconde fois.

Soulagés, les prisonniers juifs réfléchissaient déjà au problème suivant : comment écouter la sonnerie du Choffar le lendemain ? Le jeune Meïr eut alors une idée géniale : chaque matin, le commandant du camp réveillait les détenus au son d'une grosse cloche accrochée sur un mât dans la cour. Juste avant le coucher du soleil et donc avant le début de la fête de Roch Hachana, Meïr se glissa dans la cour, grimpa prestement sur le mât et coupa la corde qui retenait la cloche : celle-ci se fracassa par terre, en mille morceaux tandis que Meïr se hâtait de retourner dans son baraquement, ni vu ni connu.

Au matin, le commandant, atterré, constata les dégâts ; les hommes commençaient à se réveiller d'eux-mêmes et c'est alors que Meïr s'approcha du commandant, expliquant que son grand-père possédait une sorte de trompette qui pourrait très bien remplacer la cloche. Soulagé, le commandant accepta la proposition.

Rabbi Sinaï Halberstam sortit alors du baraquement, prononça d'une voix forte les bénédictions et sonna du Choffar. Les détenus juifs tentèrent de cacher leur émotion, trop heureux d'avoir pu se rendre quitte d'une Mitsva si importante même dans ces conditions terribles. Amusé, le commandant s'empara du Choffar et voulut essayer de sonner lui aussi. Il eut beau souffler, essayer, s'époumoner : aucun son ne sortait de l'instrument ! Enragé, il maudit cet « instrument juif » et ordonna au Rabbi Sinaï de sonner aussi le lendemain, jusqu'à ce que la cloche soit réparée...

C'est ainsi que le son du Choffar retentit, les deux jours de Roch Hachana, dans le Goulag soviétique - avec l'accord du commandant du camp !

(Par la suite, Meïr put quitter l'Union Soviétique et devint le Rabbi de Tchekva).

Si'hat Hachavoua N° 1864

Traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H

Des récompenses matérielles

Les Sages décrivent longuement la prospérité matérielle qui nous attend dans le temps de Machia'h. Par exemple, « un arbre donnera des fruits le jour même où il sera planté » (Torat Cohanim sur Parchat Bé'houkotai 26 : 4). Pourtant, en cette nouvelle époque, alors que « l'occupation du monde entier ne sera que de connaître Dieu » (Michné Torah, Hilchot Melakhim 12 : 5), quelle valeur peuvent avoir de telles choses ?

En fait, quand des récompenses matérielles

sont accordées pour le service de Dieu accompli, cela exprime le fait que Sa Torah n'est pas seulement un des éléments constituant la vie humaine. Bien au contraire, elle « est votre vie et la longueur de vos jours » (Nombres 30 : 20). Puisque la Torah est donc la totalité de l'homme et sa vitalité même, cela rejaillit sur tout ce qui le touche, tant dans le domaine matériel que spirituel.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, Chabbat Parchat Behar-Bé'houkotai 5751) H.N.



A L'OCCASION DE VAV TICHRI
60^e Hilloula de la mère du Rabbi,
la Rabbanit Hatzadkanit 'Hanna זצ"ת

Les Neché Oubnot 'Habad
vous invitent à une

CONFÉRENCE

sur le thème קוּמִי אֲוִירִי « Lève-toi ma lumière ! »
par Mme Shayna Matusof (Chlou'ha à Pau)

et « Sim'hat Torah chez le Rabbi »
par Mme Malka Harroch

MARDI 8 OCT. 2024 à 20H 30
dans les Salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris (Métro: Ourcq)

Vidéo - Goral - Buffet Public féminin - Entrée libre

La veille de Roch Hachana : mercredi 2 octobre 2024

On ne récite ni le Ta'hanoun ni les Psaumes 20 et 86 durant la prière du matin. On ne sonne pas le Choffar, afin de marquer la différence entre la coutume (du mois d'Elloul) et l'obligation (de Roch Hachana).

En présence de dix hommes, (de préférence, ou même devant trois personnes minimum) chacun récite le texte de « Hatarat Nedarim », l'annulation des vœux, afin de ne pas commencer la nouvelle année tant qu'on n'aurait pas accompli tout ce qu'on a promis l'année précédente : en effet, à Roch Hachana, chacun promet de mieux faire. Mais quelle serait la valeur d'une telle promesse si l'on n'a pas tenu les promesses de l'année précédente ? Les hommes se coupent les cheveux, s'immergent dans le Mikvé. On revêt les vêtements de fête car on est confiant que Dieu jugera chacun avec miséricorde. On augmente les dons à la Tsédaka (charité) en s'assurant que chacun a de quoi faire face aux dépenses de la fête. Nombreux sont ceux qui se rendent au cimetière sur les tombes des êtres chers disparus et des Tsadikim (Justes) afin qu'ils intercedent en faveur de leurs descendants et de leurs fidèles. De nos jours, on évite de jeûner et on préfère donner à la Tsédaka (charité) l'argent équivalent aux repas consommés (en général une somme multiple de 18).

Que fait-on à Roch Hachana ? (cette année jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024)

• **Mercredi 2 octobre 2024**, on procède au **Erouv Tavchiline**. Après avoir mis des pièces à la Tsédaka (charité), les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana (les femmes mariées au moins deux bougies, les filles une seule bougie) ainsi qu'une bougie qui dure au moins 48 heures, **avant 19h 08** (en Ile-de-France) en récitant les bénédictions suivantes :

1) « Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou Mélékh Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chèl Yom Hazikarone ».
« Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les lumières du jour du souvenir ».

2) « Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou Mélékh Haolam Chéhé'héyanou Vékiyémanou Véhiguanou Lizmane Hazé ».

« Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous a fait vivre, exister et arriver à cet instant ».

Après la prière du soir, on se souhaite mutuellement : « **Lechana Tova Tikatèv Vété'hatème** » - « **Sois inscrit(e) et scellé(e) pour une bonne année** ».

Après le Kidouch, on se lave les mains rituellement et on trempe la 'Halla dans le miel (et ce, jusqu'à Hochaana Rabba, mercredi 23 octobre 2024 inclus). Ensuite, on trempe un morceau de pomme douce dans le miel, on dit la bénédiction : « **Boré Péri Haèts** » et on ajoute : « **Yéhi Ratsone Milfanékha Chéte'hadèche Alénou Chana Tova Oumetouka** » (« Que ce soit Ta volonté de renouveler pour nous une année bonne et douce »). Durant le repas, on s'efforce de manger de la tête d'un poisson, des carottes sucrées ou du gâteau au miel, une grenade et, en général, des aliments doux, pas trop épicés, comme signes d'une bonne et douce année.

• **Jeudi soir 3 octobre 2024, après 20h 09** (en Ile-de-France), on pose sur la table un fruit nouveau.

Les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana (les femmes mariées au moins deux bougies, les filles une seule bougie) à partir de la bougie de 48 heures, en récitant les bénédictions **1) et 2)** :

Après le **Kiddouch**, on mange d'abord le fruit nouveau (figue fraîche, jujube... avec la bénédiction Haètz) puis on se lave les mains rituellement pour manger le repas avec les 'Hallot.

• **Jeudi 3 et Vendredi 4 octobre 2024**, on écoute la sonnerie du Choffar (corne de bélier). Si on n'a pas pu l'entendre à la synagogue, on peut encore l'écouter toute la journée.

• **Jeudi 3 octobre 2024, dans l'après-midi, après la prière de Min'ha, on se rend près d'un cours d'eau et on récite la prière de Tachlikh.**

Durant les deux jours de Roch Hachana, on évite les paroles inutiles et on s'efforce de lire de nombreux Tehilim (Psaumes).

Il est permis de porter des objets dans la rue jeudi 3 octobre et vendredi 4 octobre.

• **Vendredi 4 octobre avant 19h 04**, les femmes et filles allument leurs bougies de Chabbat comme d'habitude avec la bénédiction :

« **Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou Mélékh Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chèl Chabbat Kodèch** ».
« Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de Chabbat ».

• **Samedi 5 octobre 2024 après 20h 08**, on récite la Havdala habituelle sur un verre de vin (ou de jus de raisin).

• **Dimanche 6 octobre 2024**, c'est le **jeûne de Guedalia** (repoussé). Il commence au lever du jour (en Ile-de-France à **6h 25**) et se termine à la tombée de la nuit à **19h 57**. Il commémore l'assassinat de Guedalia qui fut le dernier gouverneur juif de Judée après la destruction du 1^{er} Temple par les Babyloniens en 3339 (423 ans avant l'ère commune). Il avait été un homme sage et respecté ; sous son autorité, le reste de la communauté juive restée en Erets Israël avait prospéré et sa mort causa de grands bouleversements, des massacres et l'exil d'une grande partie de la communauté restante.

Jusqu'à Yom Kippour inclus, on ajoute dans la prière du matin le Psaume 130 et on récite matin et après-midi (sauf Chabbat) la prière « Avinou Malkénou » (« Notre Père, notre Roi »). On ajoute certains passages de supplication dans la prière de la « Amida ». On multiplie les actes de charité et, en général, on s'efforce d'être davantage scrupuleux dans l'accomplissement des Mitsvot. **F.L.**

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR DE ROCH HACHANA

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au

01 45 26 87 60

pour nous communiquer vos coordonnées

Cette sidra et dédiée à la mémoire et en l'honneur de

Makhlouf Armand ZRIBI zaf ben Marcel

décédé le 9 Menahem Av 5780

Puisse-t-il reposer en paix parmi les Justes.

Offert par son épouse

Mme ZRIBI Jacqueline et ses enfants

Arié, Sarah et Raphaël

Puissions-nous poursuivre l'œuvre de notre cher père et nous inspirer de son dévouement et de ses vertus.

Ainsi, il continuera à vivre en nous.

Ma Zar'o Ba'haïm Af Hou Ba'haïm....